

Déclaration liminaire UNSA-Mer

Plan de requalification de C en B : les représentants de l'UNSA-Mer en CAP des SGM expriment leur très vive inquiétude sur une éventuelle réduction des chiffres annoncés par le Ministère. A l'heure où on entend parler d'une prime de 800 € pour tous les professeurs des écoles (~ 300 000 agents), il serait tout à fait inconvenant que les volumes annoncés ne soient pas réels, d'autant plus inconvenant que le niveau est déjà à marée basse.

La présidente de la précédente CAP des SGM avait annoncé qu'il n'y aurait pas de répartition par spécialité, or, d'après les dernières informations en notre possession, le plan de requalification pour les SGM Nav/Sec par exemple serait de 11 agents promus sur un total de 400 que prévoit le plan (soit 2,75% :-). Pour le maritime, cela reviendrait au prix d'achat d'un petit véhicule ou la prime de 800 € pour... 15 profs !!!

Nous n'avons pas les chiffres pour la filière administrative mais nous craignons une nouvelle fois que les SGM et le corps maritime soient une nouvelle fois les dindons de la farce et se fassent arnaquer par un tour de passe-passe dont le Ministère a l'habitude.

Permettez-nous pour conclure de vous exprimer ici la très grande déception et frustration des SGM qui n'ont pourtant pas à rougir de leurs qualifications, compétences et postes à responsabilité qu'ils occupent.

Réponse de la présidente : tout d'abord, les SGM ne sont pas les dindons de la farce puisque il n'y a pas de plan de requalification dans tous les Ministères... de plus, votre déclaration comportent des inexactitudes puisqu'il faut calculer le ratio sur le nombre de promouvables, par exemple : NSMG = 11/134 promouvables, TG = 330/1600 (bien que la présidente ne soit par très sûre de ses chiffres!!!).

Nous lui objectons immédiatement que si notre calculatrice calcule de la même façon que la sienne, les chiffres qu'elle nous indique donne un ratio de promus/promouvables de 8,20 % pour le maritime et 20 % pour TG... INEXPLIQUÉ ET INEXPLIQUABLE.

Vos représentants UNSA n'en resteront pas là, nous allons suivre ce dossier avec la plus grande attention, les syndics des gens de mer ne seront pas une nouvelle fois la dernière roue du carrosse !!!

MOBILITÉ (au 1^{er} septembre 2016) :

• **SGM administratif**

Poste 183516 - DDTM 34/DML Agent polyvalent plaisance : Marie-José ROUX, avis favorable

Poste 183502 - DIRM Le Havre DS/MG Géomaticien (ne) : Marie LEVARAY, avis favorable

• **SGM Nav/Sec**

183420 – DIRM Marseille/VRS MAUVE – CUVILLON Bruno, avis favorable

183320 – DDTM17/ULAM – 1. JIMENEZ Johan ou 2. FRADET Thierry sous réserve compteur ou recrutement externe

183534 – DIRM Bordeaux/agent pont vedette Gabian : David DEMILLY, avis favorable

183344 – DDTM22/ULAM – Non, envisager recrutement externe

183555 – DDTM50/ULAM - sous réserve de compteur et PNA et sous réserve d'aptitude physique et d'une formation pour : **Ulrich CONTAMINE** (Ministère de la Défense) – classé n°1 sous réserve compteur et sous réserve d'aptitude physique et d'une formation - **Jean-Nicolas MACE** (Ministère de l'Intérieur) – classé n°2

183342 – DIRM NAMO/patrouilleur IRIS/agent cuisinier : **Cyril LE SCOUARNEC**, avis favorable

183517 - DIRM NAMO/patrouilleur IRIS/agent mécanicien : **Stéphane LELIEVRE**, avis favorable (date à déterminer par les services et au plus tard le 30/12/2016)

183519 – DDTM62/ULAM – un seul candidat gardien de la paix (cat B), mutation impossible, envisager recrutement externe

183430 – DDTM76/ULAM – Poste à l'étude attribué soit : sous réserve compteur et sous réserve d'aptitude physique et d'une formation à M. Gaylord SURET- recrutement sans concours au grade de SGM 2ème classe

183542 – DM Martinique/CSN Cayenne : sous réserve compteur, sous réserve d'aptitude physique et d'une formation à M. Johan JIMENEZ (ONCFS) et sous réserve que le poste n° 183320 n'a pas été attribué à M. JIMENEZ

INTÉGRATIONS :

Damien AUZENAT (Nav/Sec) DDTM Calvados/ULAM, avis favorable
Sandrine PAUTREL (DSAAM) DDTM Finistère/PLAM Concarneau, avis favorable

RÉDUCTIONS D'ANCIENNETÉ :

Au titre de 2015, 433 agents bénéficieront d'un mois de réduction d'ancienneté. Du fait des volumes disponibles, sont exclus : 41 agents éligibles radiés, 1 agent en congé de formation continu rémunéré, 2 agents détaché 14-1 (administration ou établissement public de l'État – double carrière), 1 agent en disponibilité pour convenance personnelle (47 jours de présence en 2015), 5 agents d'autres administrations accueillis sur corps en 2015.

A noter que l'an prochain (au titre de 2016) sera la dernière année avec ce système de réduction d'ancienneté ; les nouvelles grilles indiciaires ayant une progression plus rapide d'échelons.

RECRUTEMENT SYNDICS DES GENS DE MER :

Ouverture d'un concours de syndics des gens de mer spécialité Navigation/Sécurité pour 2016. Quatre postes seront ouverts en vue de combler les postes vacants existants et non pourvus.

QUESTIONS DIVERSES :

Régime de travail en ULAM : accord de principe de la DAM et la DRH pour que les samedis valident une vacation spécifique (textes en cours de révision après validation par contrôleur financier)

Autres questions (décret concernant les SGM pour les astreintes d'exploitation, paiement rappel ISH...) pas de réponses formelles en l'absence de spécialistes...

Vos représentants UNSA en CAP

Sylvie TOUDIC
Pascal DUPONTREUE
Bertrand MAILLARD

